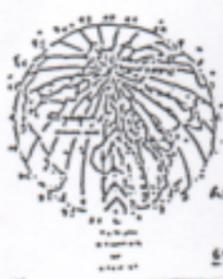


POUR SUIVRE L'UNION EUROPÉENNE

Distribué par :



CINQ PAYS A L'HEURE DE SON MERIDIEN
Pour la maîtrise des énergies,
le respect du temps biologique,
un air sain,
une meilleure santé publique.

LA MERIDIENNE

Association pour le retour à l'heure méridienne
au J.D. n° 440093
Chez M. Jean DENIS 34, Avenue A. Blanqui
69100 VILLEURBANNE Tél/Fax 01 57 27 00 37



L'EUROPE à l'heure SOLAIRE

L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté un rapport qui prône le rétablissement de l'heure solaire, l'hiver, pour limiter les effets de l'heure d'été sur la santé et l'environnement.

Cette recommandation concerne les pays comme la France, l'Espagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas où les horloges sont en avance d'une heure l'hiver sur celle de leur fuseau horaire, et donc en avance de deux heures en période estivale. Ce rapport insiste sur le fait que ces décalages horaires provoquent des troubles du sommeil chez les enfants et les personnes âgées, ainsi qu'une "pollution accrue de l'air par les oxydants photochimiques".

Les forêts d'Europe en piètre état

La situation est inquiétante. Dans l'ensemble, en 1998, à peine 35% des arbres du continent étaient en bonne santé. Et la situation n'a cessé d'empirer depuis que l'on fait ces études (1986). En fait, 40% des arbres présentent des signes inquiétants, tandis que 25% sont considérés comme endommagés (ils ont perdu le quart de leurs feuilles ou plus encore). Selon les résultats publiés par les Nation unies et la Commission européenne, ce taux de défoliation, augmente sans cesse depuis 1988.

L'ÉCHO MÉDÉRIC n° 11 / AN 2000